

POI. CANT

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

INFO

Deux inspecteurs à l'écoute du monde de la nuit



PORTRAIT Le sergent-major Steve Demierre exerce le tir de précision à haut niveau

PARTENAIRES Les Préfets vaudois, ces « lieutenants de l'Etat » sont aussi des juges de proximité

Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.

Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.

La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Ne tombez pas dans les excès!

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Pourquoi équilibre? Car il paraît bien inutile d'investir sur une porte d'entrée blindée, si votre maison dispose de deux portes arrières et d'une porte fenêtre dans la cuisine (toutes les trois en simple bois!). Inutile d'équiper toutes ses fenêtres de barreaux d'acier si vous avez pour habitude de laisser la porte ouverte!



Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Mesurez les risques à tête reposée!

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Soyez réaliste!

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons d'évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme



Publicité

19

Prévention criminalité



26

Activité sportive



14

Police de sûreté



10

Prévention routière



28

Personnel



Sommaire

5 Point de vue

6 Partenaires

Les Préfets vaudois, ces «lieutenants de l'État» sont aussi des juges de proximité

10 Prévention routière

«Rouler en toute sécurité»

14 Police de sûreté

Deux inspecteurs à l'écoute du monde de la nuit

19 Prévention criminalité

Une unité de doctrine pour prévenir la cambriole

22 Portrait

Steve Demierre, Rio 2016 en ligne de mire

25 Actualité

Le Forum_Sécurité_Chablais 2013 sous l'angle de la Cyber-sécurité

26 Activité sportive

World Police & Fire Games 2013

28 Personnel

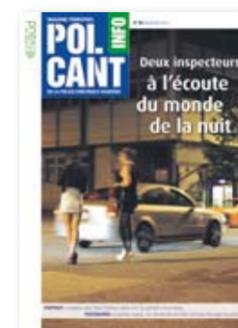
Promotions juin 2013

30 Personnel

Nouveaux collaborateurs et départs à la retraite

N° 90 / Septembre 2013

Paraît 4 fois par an
Tirage 4200 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP (3153 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef, Olivia Cutruzzolà, responsable d'édition, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Olivia Cutruzzolà, Bertrand Dubois, Frédéric Scholl

Photographies: Nicolas Gruber, Bertrand Dubois, Jean-Christophe Sauterel, Jonathan Somville, Débora Varela, Philippe Jaton

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: PCL Presses Centrales SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur





RESPECT



Point de vue

De l'interprétation des statistiques

Les chiffres de la criminalité dans le canton de Vaud pour le 1^{er} semestre 2013 indiquent une baisse de 5% par rapport à l'an passé. Les vols par effraction, en particulier, ont diminué de 6,3% et les dommages à la propriété de 8,1%. Les brigandages ont diminué quant à eux de 28,3% en général, de 62,7% pour la catégorie spécifique des brigandages à main armée.

Cette statistique est évidemment bonne à prendre. Pour autant qu'on l'interprète avec un certain recul et avec pas mal de précautions. Non pas qu'il faille forcément la railler de manière péremptoire, à l'image d'un certain Benjamin Dereca, lorsqu'il affirme qu'un statisticien « est une personne qui peut avoir la tête dans un four et les pieds pris dans la glace et dire qu'il se sent bien ». Non pas davantage qu'il faille aller jusqu'à soutenir, comme tel professeur de droit, certes avec quelque bon sens, que de la même manière que la police n'est pas responsable de l'augmentation de la criminalité, elle ne peut non plus interpréter une amélioration peut-être passagère de la situation comme une conséquence de meilleurs performances.

Il est vrai toutefois que toutes les données publiées ne peuvent pas être interprétées avec la même clé de déchiffrement. Si une statistique relative au nombre de cambriolages est en baisse - et c'est le cas durant le premier trimestre 2013 - la diminution parallèle du nombre de vols par effraction et du nombre de cas de dommages à la propriété en attestant, c'est la preuve d'une amélioration de la situation sécuritaire dans le canton. Si une statistique relative au nombre de cas d'infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants est également en baisse, la conclusion à en tirer est tout autre. Cela signifie simplement que la police n'agit pas ou plus contre le trafic de stupéfiants. Dans ce domaine, je peux donc paradoxalement d'ores et déjà me réjouir en anticipant des statistiques fortement à la hausse en fin d'année, en lien avec le lancement, dans tout le canton, de l'opération Strada visant à juguler le deal de rue et à restituer l'usage de l'espace public à nos concitoyens qui en ont assez d'être harcelés par des vendeurs de stupéfiants à toute heure de la journée et de

la nuit. La lecture brute des statistiques révélera pourtant une forte hausse de la criminalité dans le canton, au moins sous cette rubrique. La démonstration est ainsi faite que la statistique est la première des sciences inexactes, comme la définissaient les frères Goncourt. Cela dit, pour en revenir à la baisse du nombre d'infractions contre le

« Si une statistique relative au nombre de cambriolages est en baisse - et c'est le cas durant le premier trimestre 2013 - la diminution parallèle du nombre de vols par effraction et du nombre de cas de dommages à la propriété en attestant, c'est la preuve d'une amélioration de la situation sécuritaire dans le canton. »

patrimoine et de brigandages, il est néanmoins permis de se réjouir. Elle démontre que la police sait s'adapter à l'évolution de la délinquance et dispose d'un certain nombre d'outils adéquats pour y parvenir. Le développement et la restructuration du renseignement porte probablement déjà quelques fruits. Et le meilleur est sans doute encore à venir avec les conséquences du redéploiement de la Gendarmerie dans l'espace et dans le temps, dont nous aurons l'occasion de reparler. ■

Jacques Antenen
Jacques Antenen
 Commandant de la Police cantonale

6

La Confrérie des lieutenants de l'État de Vaud dans sa configuration de l'été 2012 au balcon de la Préfecture de Lausanne.



Copyright: photo ARC Jean-Bernard Sieber

Partenaires

Les Préfets vaudois, ces « lieutenants de l'État » sont aussi des juges de proximité

Alors que ne subsistent que quatre arrondissements judiciaires dans le canton, dans leur dix Chefs-lieux de district, les Préfets font figure de derniers juges pénaux de proximité. Leurs compétences en matière pénale restent importantes. Pour les appliquer, une collaboration avec la police est indispensable.

Réalisé par B.Ds

« Je dois passer devant le Préfet ! » Suite à une infraction à la loi et aux ordonnances sur la circulation routière, excès de vitesse, ébriété, perte de maîtrise, non-respect de la signalisation, etc., ce passage en audience préfectorale reste assez courant pour le citoyen lambda. Le nouveau code de procédure pénale a fait des Préfets, dans le canton de Vaud, l'autorité administrative compétente en matière de répression des contraventions. L'an dernier, les dix Préfectures du canton ont rendu 38'754 ordonnances pénales dont la très grande majorité (82%) concernaient des infractions à la législation routière. Certes la plupart de ces sanctions préfectorales sont rendues « sur dossier », sans que soit entendu le contrevenant. Et ils sont peu à les contester. Mais dès qu'il y a opposition, le Préfet tient audience avec le justiciable. Et alors, notamment suite à des accidents de la circulation, il n'est pas rare que des gendarmes, ou des policiers communaux, soient appelés à témoigner. Le

Préfet peut aussi solliciter des services de police qu'ils établissent des compléments aux rapports initiaux qui ont servi à établir l'infraction. Préfet du district de Lavaux-Oron et président du Corps préfectoral, Jean-François Croset et son homologue du district de la Broye-Vully, Olivier Piccard, rappellent qu'en tant que magistrat de proximité, ils privilégient la conciliation et le dialogue avec le citoyen. « Mais en matière de législation sur le trafic routier notre marge de manœuvre est très faible et nous ne pouvons guère transiger », précisent-ils.

Le volet pénal de l'activité de ces magistrats concerne nombre d'autres lois. Ainsi statuent-ils en matière de police des constructions, de protection de l'environnement, de pêche, de navigation mais aussi d'AVS ou d'aide sociale, notamment. Dans un autre domaine d'activité, c'est aussi dans les Préfectures que sont délivrés les permis de chasse, de pêche et certaines patentes.

Conciliation en matière de baux à loyer

Une autre partie de l'activité judiciaire des Préfets, et probablement la plus prenante, concerne la conciliation en matière de baux à loyer. Chacune des dix Préfectures du canton est pourvue d'une commission de conciliation, présidée par le Préfet. Il s'agit là de la première étape de la procédure judiciaire qui, si elle n'aboutit pas à un arrangement ou une proposition de jugement acceptée par les deux parties, se poursuit devant le Tribunal des baux. Ici encore pour les Préfets, l'accent mis sur la proximité et la volonté de dialogue avec le justiciable profite à la chaîne judiciaire. « Nous résolvons ainsi à notre échelon 80% des procédures ouvertes », soulignent les deux Préfets. Environ 4'500 litiges par année sont soumis aux dix commissions de conciliation du canton.

Relations Canton communes

Historiquement la plus importante fonction des Préfets vaudois consiste à servir de lien entre l'État et les communes. Le Conseil d'État fait appel à eux pour coordonner la mise en place des politiques publiques. Les Préfets sont une des autorités de surveillance des communes. Ils examinent annuellement les comptes et la gestion de ces autorités. Ils sont aussi en charge de la surveillance des votations, élections et des recours que ces scrutins peuvent

Liste des Préfets du canton

Préfecture d'Aigle
M. Robert Jaggi

Préfecture de la Broye-Vully
M. Olivier Piccard

Préfecture du Gros-de-Vaud
M. Pascal Dessauges

Préfecture du Jura-Nord vaudois
Mme Evelyne Voutaz et
M. Etienne Roy

Préfecture de Lausanne
Mme Sylviane Klein et
M. Serge Terribilini

Préfecture de Lavaux-Oron
M. Jean-François Croset

Préfecture de Morges
Mme Andréa Arn

Préfecture de Nyon
M. Jean-Pierre Deriaz
Mme Nelly de Tschanner occupe un poste régional à mi-temps rattaché à Nyon

Préfecture de l'Ouest lausannois
Mme Anne Marion Freiss

Préfecture de la Riviera-Pays-d'En haut
M. Roland Berdoz
Mme Florence Siegrist occupe un poste régional à mi-temps rattaché à Riviera Pays d'Enhaut

« Entre nous, Préfets et l'ensemble des organes de police, existe un respect mutuel et une vraie relation de confiance »
relève Jean-François Croset.



susciter. L'instrument à disposition dans ces cas est la loi sur l'exercice des droits politiques. Plus subtil, et discret, le magistrat peut être sollicité lorsque des « bisbilles » opposent quelques municipaux entre eux, à leur organe délibérant, ou des justiciables voisins.

Si dans certains cantons, tel Fribourg, ces magistrats sont élus par le peuple, dans le canton de Vaud c'est le Gouvernement cantonal qui désigne ses « lieutenants de l'État ». Voilà qui en font les maîtres de cérémonie - en écharpe aux couleurs du canton s'il vous plaît - lors de toutes les assermentations des Conseils communaux, généraux, des municipalités et des organes intercommunaux du territoire vaudois.

C'est moins connu, ces magistrats doivent aussi contrôler les études de notaires de leur district et leur conformité à la loi sur le notariat.

Découpage et structure

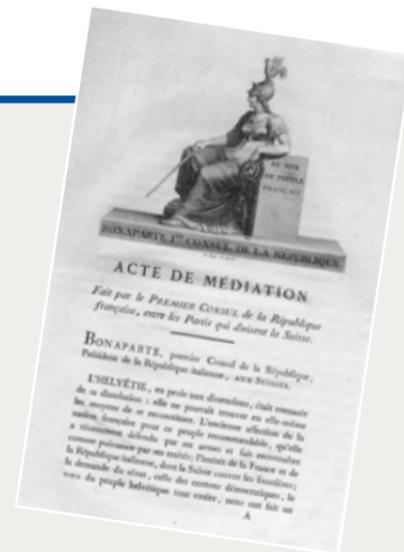
Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution vaudoise du 14 avril 2003, le canton est passé de 19 à 10 districts. Au gré des départs à la retraite, ils sont aujourd'hui quatorze Préfets en activité, six femmes et huit hommes. Un seul pour chaque district sauf ceux de Lausanne et Jura-Nord-vaudois. Deux postes à mi-temps garantissent une permanence régionale dans les Préfectures à référent unique. Les magistrats actifs constituent le « Corps

Inscrits dans l'Histoire du canton

A l'instar de la Gendarmerie, le corps préfectoral est issu de l'acte de Médiation qui donna le jour au canton de Vaud en 1803.

Signé de Napoléon Bonaparte, l'acte de Médiation du 19 février 1803 ramène la paix et restaure le fédéralisme en Suisse. Il donne aussi le jour à la première constitution du pays de Vaud et à ses entités démocratiques que sont le Petit Conseil (exécutif) et le Grand Conseil (législatif). Ce dernier siège pour la première fois le 14 avril 1803. Le 4 juin il décrète la mise sur pied d'un corps de Gendarmerie, fort de 100 hommes.

Est aussi issue de l'acte de médiation de 1803 l'institution des Préfets. Ceux-ci sont désignés « lieutenants du Petit Conseil » jusqu'en 1832. Mais leurs tâches sont bien celles des Préfets d'aujourd'hui. Soit représenter dans chaque district l'autorité du Conseil d'Etat et s'en faire le relais après des autorités communales et des citoyens. « Nommé par le Gouvernement, juge



pénal, administrateur et homme de bons offices proche des citoyens, le Préfet est aussi le représentant et défenseur officieux des intérêts du district», mentionnent les archives cantonales et l'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud.

Deux siècles durant l'institution préfectorale n'a cessé d'évoluer au gré des lois et des us de la société vaudoise. Les plus récents importants changements sont apparus avec la nouvelle constitution cantonale du 14 avril 2003, qui a fait passer de 19 à 10 le nombre de districts du canton.

Image: L'acte de médiation de Bonaparte de 1803 dont sont issus tant les Préfets vaudois que la Gendarmerie du canton. Copyright: Archives cantonales vaudoise

Tableau des compétences pénales des Préfets en matière de dépassement de vitesses et d'ébriété

	Type de sanction	Zone 30km/h	Localité	Route et semi-autoroutes	Autoroutes
Dépassement de vitesse	Amendes d'ordre	Dépassement de 1 à 15 km/h	De 1 à 15 km/h	De 1 à 20 km/h	De 1 à 25 km/h
	Contravention donc ordonnance préfectorale	De 16 à 19 km/h	De 16 à 24 km/h	De 21 à 29 km/h	De 26 à 34 km/h
	Retrait de permis sur décision du Service des automobiles	Dès 21 km/h	Dès 21 km/h	Dès 26 km/h	Dès 31 km/h

Au delà de ces limites, les dépassements de vitesse sont des délits et font l'objet d'ordonnances pénales rendues par les procureurs.

Ebriété	Contravention avec ordonnance préfectorales (amende)	De 0.5 à 0.79 pour mille
	Délit avec ordonnance pénale rendue par le procureur (jours amendes + amende)	Dès 0.8 pour mille

préfectoral». Celui-ci, présidé par Jean-François Croset, se réunit une fois par mois pour des présentations, des échanges et de la formation. Plus récréative est la rencontre annuelle de la « Confrérie » qui regroupe aussi les Préfets honoraires, soit les anciens magistrats. Lesquels prennent également part aux cérémonies de prise de congé des Préfets sortants et l'accueil des nouveaux.

Conseils régionaux de prévention et de sécurité

Les Préfets ont été mandatés pour la mise en œuvre des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS). La Police cantonale, en particulier sa division prévention de la criminalité, son patron Pierre-Olivier Gaudard et ses gérants de sécurité ainsi que les chargés de prévention des polices communales, sont bien entendu associés. Ces organes se préoccupent des questions de violence et d'incivilités dans les régions. Un groupe de travail cantonal, formé des représentants du Département de la sécurité et de l'environnement, du Département de la formation et de la jeunesse et de deux Préfets travaille à la mise en place de projets de prévention.

Dans le cadre de ces CRPS et de manière générale, les deux magistrats soulignent que l'indispensable collaboration avec les organes de police se déroule sous les meilleurs auspices. « Il y a entre nous un respect mutuel et une vraie relation de confiance », relèvent les deux hommes.

Proximité et dialogue

Les lieutenants de l'État vaudois sont-ils encore proches de leur terrain? « Certainement, c'est une caractéristique importante de cette fonction que d'être des médiateurs. Même si ce n'est pas toujours possible au vu de la « judiciarisation » de la société, nous voulons jouer les cartes du dialogue, des explications et de l'apaisement entre les autorités, les communes et les citoyens », disent les deux magistrats. Ceux-ci pensent aussi que le profil type du Préfet en homme de loi et universitaire n'est pas en train de se généraliser. « Il y a parmi nous des parcours très divers, mais les exigences de ce poste sont élevées et les domaines d'activité variés. Pour cela nous nous formons en continu, aussi en matière de conciliation et de médiation », relèvent les deux Préfets. ■



Les Préfets Olivier Piccard (à g.) et Jean-François Croset (à dr.) veillent à la conservation des liens entre l'État et les communes de leur district.

GOLD SWISS SERVICE
BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895

= Du cash pour vos envies

ACHAT **OR**

WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH

ASX Nouveau look. Nouveau prix.
Nouveau: 4x4 automatique

22'999.-

- Moderne, compact, spacieux, économe
- 2WD essence ou diesel, dès CHF 22'999.-*
- 4x4 DID, 150 ch, dès CHF 30'999.-*
- NEW: 4x4 autom., 150 ch, dès CHF 33'499.-*

Leasing 1.9%, dès 239.- / mois**

Garage Brender

Rte Aloys-Fauquez 128, 1018 Lausanne
T. +41 21 644 20 10 F. +41 21 312 22 64

*BEST OFFER prix nets, CashBonus inclus CHF 2'000.-
**Prix leasing 23'499.- (1.6 Inform), paiement spécial 15%,
48 mois, 10'000 km/an, caution 5%, casco compl. oblig.
Multi-Lease AG n'accorde aucun financement, si celui-ci peut
causer le surendettement du preneur de leasing.

OFFICIAL CAR PARTNER
Génial à tout point de vue.

www.mitsubishi-motors.ch



De gauche à droite sur la photo:
Mathias, Jura; Igor, Jura;
Maeva, Vaud; Anouk, Vaud

Prévention routière

« Rouler en toute sécurité » : 4 jeunes qualifiés pour le championnat européen

La quatrième journée romande d'éducation routière « Rouler en toute sécurité » s'est déroulée le 5 juin 2013 au Centre Intercommunal de Glace de Malley à Prilly. Elle a été organisée par le Touring Club Suisse en collaboration étroite avec les Corps de police romande. Quatre jeunes se sont qualifiés pour le Championnat européen d'éducation routière de la Fédération Internationale de l'automobile qui s'est déroulé au Monténégro.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Grâce à l'engagement des instructeurs des polices cantonales de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Berne, du Jura et du Valais ainsi que des Polices communales vaudoises et des Polices municipales valaisannes, 200 jeunes de 10 à 12 ans ont pu être sensibilisés de façon ludique aux risques de la circulation routière. Ils avaient été sélectionnés en amont de la manifestation par des instructeurs de la circulation de leurs cantons.

Au vu de l'âge des candidats, le vélo a été au centre des activités. Le parcours d'adresse et le test ont déterminé la sélection finale pour la participation au Championnat d'éducation routière à Bar (Monténégro) du 20 au 23 septembre 2013.

La Suisse y a été représentée par:
Mathias et Igor pour le canton du Jura,



Maeva et Anouk pour le canton de Vaud. Les polices de Suisse romande et le Touring Club Suisse (TCS) ont profité de l'opportunité offerte par la Journée d'éducation routière « Rouler en toute sécurité » – soutenue par le Fonds de

sécurité routière – pour sensibiliser les parents dans l'apprentissage puis dans la pratique de la bicyclette. ■

GAILLOUD AUTOMOBILES SA

Retrouvez nous à notre enseigne
à Vevey : Avenue de Gilamont 24.



Votre conseiller Monsieur Didier Hügli se tient à votre disposition, pour vous faire découvrir les dernières nouveautés OPEL ainsi que l'ensemble des véhicules de la gamme et de vous faire profiter des nos supers offres d'exposition.

Tél. : 079 548 86 00

RABAIS
jusqu'à
CHF 15'800.-
(selon modèle)

Nombreux
véhicules de test
à votre disposition
et action spéciale
sur notre
stock!

OFFRE
leasing dès
3.9%

Insighia avec avantage client jusqu'à **CHF 15'800.-**

Astra avec avantage client jusqu'à **CHF 11'190.-**

Corso avec avantage client jusqu'à **CHF 7'850.-**

Zafira Tourer avec avantage client jusqu'à **CHF 9'700.-**

OPEL MODÈLES À PRIX NET.

PROFITEZ MAINTENANT!

Vevey
Av. de Gilamont 24
1800 Vevey

Villeneuve
Garage du Viaduc
Z.I. - Rte du Grammont
1844 Villeneuve

Aigle
Av. des Ormonts 20
Rte d'Ollon 38
1860 Aigle

Territet
Garage de la Foge
Av. de Chillon 73
1820 Territet

Monthey
Av. de France 11
1870 Monthey

www.opel.ch
www.gailloudautomobiles.ch



Message de la police et du TCS aux adultes

Appel aux automobilistes

- En tout temps, pensez qu'un enfant peut se trouver sur votre chemin, parfois à vélo, sur ses patins ou sa planche, et souvent dans un groupe.
- S'il y a des enfants au bord de la route, mettez le pied instinctivement sur le frein. Bien des enfants ne sont pas encore d'aplomb sur leurs « roulettes ».
- Soyez très vigilants dans les quartiers d'habitation, près des écoles, des centres sportifs, des terrains de jeux et autres lieux de loisirs (en été p. ex.

aux alentours des piscines) ainsi que lors de manifestations.

Recommandations aux parents

- Être exemplaire – même à vélo ou à roller.
- Se protéger, protéger les enfants : avant de se lancer sur sa planche, mettre genouillères, coudières, protège poignets et casque. À vélo, porter des vêtements clairs et bien visibles ainsi qu'un casque.
- Si vous faites une balade en groupe, roulez en file indienne, les enfants

au milieu, privilégier les voies peu fréquentées.

- L'enfant ne fera du vélo sur la route que quand il saura maîtriser son deux-roues et qu'il ira à l'école.
- Vérifier l'état du vélo, des patins, de la planche et aussi l'éclairage du vélo, car la nuit tombe parfois rapidement.
- Le cas échéant, faire le trajet plusieurs fois avec l'enfant avant la rentrée scolaire pour qu'il connaisse bien sa route et les dangers inhérents.

Mundo. Des vacances sans souci.

Plus de Fr. 25'000.-
de bons de voyage à gagner!
www.mundo2013.ch



MISSION PROTECTION INTÉGRALE

Grâce à notre couverture mondiale en cas de maladie et d'accident Mundo, le complément idéal à l'assurance de base SanaTel. Demandez-nous une offre: www.protectionintegrale.ch 0800 808 101.

Vos assureurs membres du



Swiss Power Group.



NOVOTEL LAUSANNE BUSSIGNY

- 330 m² de salles de conférence modulables
- 141 chambres climatisées
- Restaurant et terrasse de 180 places
- Parking gratuit • Connexion Internet gratuite
- Fitness et étang de baignade naturel

Condémine 35 - 1030 Bussigny
021 703 59 59 - novotel.com

WiFi
gratuit

High
Tech

Lumière
du jour



Police de sûreté

Deux inspecteurs à l'écoute du monde de la nuit

A la route de Genève, à Lausanne, un immeuble fait office de lieu de fixation pour la prostitution.

Au vu des résultats de leurs investigations et davantage encore, au su des appels réguliers qui leur proviennent des filles et autres travailleurs du sexe (Tds) comme des patrons de salons érotiques, les IPA (Inspecteur principal adjoint) Michel et Hervé, de la cellule investigations dans le milieu de la prostitution (CIPRO) savent que jouer la carte de la confiance pour obtenir des confidences dans le monde de la nuit est la bonne option.

Réalisé par B. Ds

Quartier de Sébeillon, Sévelin à Lausanne, 22h30, un mardi moite de juillet, elles sont une bonne vingtaine, en jupe courte et serrée ou en pantalon moulant et talons aiguilles, à attendre. La pénombre du quartier est trouée par les éclairages des voitures qui vont et reviennent. Au volant, des clients voyeurs ou vraiment en quête de sexe tarifé. De jeunes frimeurs immigrés font croire qu'ils sont ici dans leur milieu. Une limousine allemande immatriculée en Italie est, elle, nettement plus suspecte. Le passager abaisse sa vitre pour s'adresser à deux filles. Dans leur petit break gris métallisé les deux inspecteurs de la CIPRO notent le numéro de plaques. Plus tard ils iront parler avec les deux Tds.

En Suisse, la prostitution est légale. Depuis 2004, alors pionnier, le canton de Vaud a légiféré en la matière. La prostitution est admise pour autant que les personnes qui s'y livrent restent les seules principales bénéficiaires de leur activité.

Ils tissent une relation de confiance avec les prostituées pour mieux les protéger du milieu ou de clients mal intentionnés.

Mais les députés vaudois ont renoncé à l'obligation d'annonce des Tds auprès des services de police. Ils ont privilégié la constitution d'un registre basé sur une annonce volontaire et personnelle des Tds. La Police cantonale vaudoise est ainsi dépourvue d'un recueil exhaustif, au contraire des cantons voisins de Neuchâtel, Fribourg et Genève, qui, bien qu'ayant légiféré plus tard, se sont dotés d'un tel instrument. « Cette absence de répertoire est très regrettable pour la sécurité des filles. Une vue d'ensemble et fiable du phénomène de la prostitution dans le canton est primordiale pour assurer la protection des Tds » répètent les deux inspecteurs.

Jusqu'en 2004, le monde trouble de la nuit n'était pas contrôlé par des inspecteurs spécialisés. En fait les enquêteurs intervenaient ponctuellement dans le milieu lorsqu'une affaire était en cours. Le « marché » était alors occupé principalement par des « Brésiliennes », souvent clandestines. Elles étaient aux prises avec des patrons de salons de massages érotiques ou cabarets, qui les présentaient dans leurs établissements avant de les encourager à passer dans de sordides logements annexes pour y consommer du sexe tarifé. « On a alors mis le bâton dans la fourmière. Plusieurs de ces boîtes ont été fermées temporairement ou définitivement par la police cantonale du commerce suite à des dénoncia-

Collaboration avec des associations

Les deux inspecteurs de la CIPRO disent s'inspirer de l'approche décuplante du phénomène de la prostitution par des associations telles que Fleur de pavé à Lausanne ou Aspasia à Genève. Dans une attitude de non jugement, celles-ci défendent les droits des personnes qui exercent le travail du sexe. Elles leur offrent accueil, information, prévention et soutien.

A peine stationné, vers 22h, dans le quartier de Sévelin, le bus de Fleur de pavé voit affluer plusieurs des jeunes femmes qui occupent le trottoir. Elles vont y partager une tasse de thé avec les animatrices et obtenir quelques conseils en matière de santé ou dans le domaine social. « Nous avons avec ces associations une collaboration discrète et intelligente », relève Michel. Ce type de contact permet, par exemple, de trouver un lieu où mettre à l'abri de son proxénète une fille qui l'aurait mis en cause.



tions. Un grand nombre de patrons ont fait l'objet d'enquêtes pénales et ont été condamnés à de la prison ferme, jusqu'à 5 ans pour l'un d'eux », relève Michel.

Un peu faute de registre, mais aussi beaucoup en raison d'une approche délibérément empathique de la prostitution, les deux inspecteurs de la sûreté vaudoise et leurs deux homologues de la police judiciaire lausannoise, privilégient donc les contrôles par une présence régulière, au moins deux fois par semaine, dans les rues chaudes ou les salons. Mission principale: détecter toute personne pouvant altérer les conditions d'exercice de cette activité, les gros bras proxénètes et les filières de recrutement des Tds.

Dans les salons, l'inspecteur de la CIPRO contrôle les classeurs où sont obligatoirement répertoriées les travailleuses du sexe.



Mais aussi trouver les clients pervers qui agressent ces jeunes femmes. En marge de ces actions, obtenir des informations sur les trafics de drogue ou le blanchiment d'argent est un élément du cahier des charges des policiers. Comment procéder ? Le plus important consiste à créer et entretenir un lien de confiance avec les filles. Ceci, bien évidemment, sans que s'insinue la moindre ambiguïté ou la moindre compromission entre elles et les policiers. « Pour nous, cela suppose une disponibilité de tous les instants ou presque », notent les deux inspecteurs. Outil principal, une présence physique sur les lieux, mais aussi leurs simples cartes de visite. Lors de chaque contact avec des Tds ils remettent ce bristol et celui-ci circule largement dans le milieu. « On a ainsi jusqu'à huit appels par jour de Tds ou de patrons de salon. Il arrive même que des filles nous interpellent de l'étranger pour nous parler des menaces qu'elles subissent. Là encore, il faut tenter d'agir pour leur venir en aide », indique Michel. Établir ce lien de confiance entre les prostituées étrangères et les policiers d'ici, reste particulièrement difficile, tant il est vrai que les Tds sont déconsidérés, voire criminalisés dans leur pays. Il n'est, en effet, pas rare que les filles soient rackettées par les fonctionnaires de police, dans les pays de

l'Est notamment. Rester crédibles pour nos inspecteurs suppose aussi de prendre en charge les « filles » qui exerceraient dans la clandestinité. Mais aussi de répondre au plus vite et efficacement

« Il arrive même que des filles nous appellent de l'étranger pour nous parler des menaces qu'elles subissent. Là encore, il faut tenter d'agir pour leur venir en aide »

aux attentes du Tds qui se sent menacé par un client ou détient une information fiable sur le milieu. Cette promptitude étant la condition à remplir afin de rester crédible aux yeux de l'informateur.

Les salons

Dans les salons, les exploitants doivent tenir un registre. Y figure les noms, âges, cartes d'identité des « filles ». Ainsi que leurs dates de séjour. Les Européennes ne peuvent pratiquer plus de 90 jours par an en Suisse. A leur passage au 85 de la route de Genève - lieu de fixation de la prostitution bien connu à Lausanne - ou des autres salons du canton, Michel et Hervé consultent avec attention ces classeurs. Mais faire le décompte des

jours passés en Suisse, au vu de la grande mobilité des filles, relève de la quadrature du cercle.

En vertu de la loi sur la prostitution de 2004 et de son règlement d'application, avant de pouvoir ouvrir leur établissement, les patrons de salons doivent démontrer, écrits à l'appui, qu'ils ont l'agrément du propriétaire des murs pour y tenir une telle activité. Avant tout début d'activité nocturne, ces pièces doivent faire l'objet d'un « accusé de réception » de la part de la police du commerce.

Dans ce petit monde chacun ment un peu ou beaucoup, épie son voisin ou manipule. Distinguer le vrai du faux reste le gros défi. Les patrons de salon sont prompts, par exemple, à se prétendre préterités par rapport à un concurrent. Quant ils ne se disent pas lésés par des filles qui, faute de clientèle suffisamment généreuse, quittent leur salon après quelques jours alors qu'elles affirmaient vouloir rester une quinzaine. Sous-entendu pour eux, la loi qui laisse les filles totalement libres de gérer leurs engagements leur est trop favorable.

Internet et petites annonces

La CIPRO épiluche aussi les petites

Proxénétisme - encouragement à la prostitution

En Suisse le proxénétisme n'est plus mentionné dans le Code pénal. Depuis 1991 il n'y est plus question que d'encouragement à la prostitution et de traite d'êtres humains. Ainsi un compagnon intime vivant aux dépens d'une travailleuse du sexe qui affirme qu'elle gère librement son activité et ses revenus ne peut pas être dénoncé.

L'art 195 du code pénal indique que l'encouragement à la prostitution est retenu contre: celui qui pousse une personne mineure à la prostitution; incite une personne à vendre ses charmes en profitant d'un rapport de dépendance ou dans le but de tirer un avantage patrimonial; porte atteinte à la liberté d'action d'une personne se livrant à la prostitution en la surveillant, lui imposant l'endroit, l'heure, la fréquence de ses activités ou encore la maintien dans la prostitution. Le délit d'encouragement à la prostitution est puni d'une

peine privative de liberté de dix ans au plus ou d'une peine pécuniaire. Il arrive que les jeunes slaves et roumaines actives dans les salons du canton ou sur les rues lausannoises disent ouvertement qu'elles partagent leur existence avec un « petit ami ». Celui-ci peut venir du même pays que sa compagne. Parfois les jeunes prostituées rencontrent ici un compagnon. Au vu du code pénal, ces hommes, même désœuvrés, qui leur gravitent autour ne peuvent être dénoncés par les deux inspecteurs de la Cipro pour de l'exploitation d'activité sexuelle. Il faudrait pour cela démontrer qu'ils maintiennent leur compagne dans la prostitution, lui imposent un lieu et des heures de travail ou des pratiques sexuelles. Le seul « petit ami », même inactif, qui vit avec une prostituée sans la priver de son libre arbitre ne peut donc être considéré comme un « lover boy » (souteneur).

Pistée par les policiers la traite d'êtres humains est plus grave encore. Dans le pire des cas c'est toute une filière qui doit être mise au jour. Alors les « filles » sont trompées dès leur recrutement, privées de papiers d'identité, transférées en Suisse, hébergées et forcées à se prostituer et ceci sans disposer de leur revenu. On est là à la limite de l'esclavagisme. A noter que la traite d'êtres humains telle que définie dans le protocole additionnel à la Convention des Nations Unies de Palerme, ratifiée par la Suisse en 2006, ne concerne pas que la prostitution. La notion s'applique aussi au travail forcé et au prélèvement d'organes, notamment.

B.Ds

annonces des journaux pour y détecter quelques activités délictueuses. Elle maintient des contacts avec les propriétaires de sites Internet, où fleurissent les offres de sexe tarifé. Ici aussi le maître mot est la confiance afin de se ménager quelques accès aux trafics plus douteux. Bien au fait des activités du milieu, les deux limiers savent en outre que perdurent les pratiques de la mère au foyer ou de l'étudiante qui ne cherchent qu'à arrondir leurs fins de mois.

« Partout notre stratégie c'est de communiquer, écouter les rumeurs et les vérifier. Souvent les Tds sont habiles à nous mettre sur une piste annexe afin de protéger un ami qui, lui, est en infraction, la prostitution est un vivier

de délinquance, petite et grande où la violence monte très vite... », savent les deux hommes qui collaborent avec leurs homologues des autres polices cantonales et à l'étranger pour arriver à leurs fins. Ce partenariat existe aussi avec les « répondants prostitution » répartis au sein de la Gendarmerie et des Polices communales vaudoises.

Plus d'un millier dans le canton

Selon ces spécialistes, elles, et ils, seraient plus d'un millier à vivre de leurs charmes entre quelques jours et trois mois par an dans le canton (pas d'obligation d'annonce). Environ 500 personnes sont quotidiennement actives en tant que Tds. Entre trottoirs, salons, domiciles, petites annonces et Internet, le marché

est surtout occupé par des filles de l'Est (Roumanie, Hongrie, Pologne, Bulgarie, Slovaquie), mais aussi par des sud-américaines « naturalisées européennes ». L'afflux de filles de l'Est européen est le principal effet des accords de Schengen sur ce milieu. « Ces pays à l'économie délétaire ont soudain vu s'ouvrir le marché du travail. Du coup les filles peuvent se faire en trois mois, soit le temps où elles sont autorisées à séjourner ici, de quoi vivre le reste de l'année chez elles », explique les deux inspecteurs. La déferlante de ces jeunes femmes a aussi eu pour effet de faire fuir les Brésiliennes qui tenaient le marché jusqu'ici. Ce qui a aussi changé la clientèle. D'indigène, festive et plutôt âgée, celle-ci est devenue plus trouble avec des jeunes issus des

Ristorante

La Molisana

Cucina Italiana...

Av. de Tivoli 68 • 1007 Lausanne

Tél.: +41(0)21 624 83 00 • info@molisana.ch • www.molisana.ch



Cristina et Erika:
« Chez nous, les policiers nous rackettent, ici je peux leur parler, j'ai confiance. »

ethnies balkaniques. Les Africaines du Cameroun et du Nigeria, des Françaises et des Thaïlandaises sont aussi présentes. Pour sa part la Police fédérale, dans son rapport 2012, relève que la traite d'êtres humains et le trafic de migrants en Suisse ont fait l'objet de 840 dossiers, soit 30% de plus que l'année précédente.

Stratégie payante

Tout en déplorant l'absence de l'obligation d'annonce des Tds auprès de leur service, les deux inspecteurs jugent que leur approche non intrusive du milieu, basée sur la confiance et la communication, et fonctionnant comme « un guichet de police » reste ce qu'ils peuvent faire de mieux. Leur connaissance fine du monde de la nuit a permis aux collègues d'autres

« Ici j'existe comme travailleuse du sexe »

Venues de Roumanie, Cristina* et Erica* disent avoir 26 et 27 ans. Elles évoluaient dans un « salon » à la périphérie ouest de Lausanne. Le prix de la passe (120 fr.) y est affiché dans le petit bureau où se trouve aussi le lecteur de cartes de crédit. On accède aux chambres après un passage à un confortable bar à l'éclairage fortement tamisé. Détendues, les deux jeunes femmes parlent de leur job, de leur relation avec les policiers et de leurs clients.

Peut-on aimer pratiquer ce métier ?

(Cristina) Non, je ne l'aime pas. En Roumanie j'ai terminé des études de droit. Mais mon pays est pauvre. Je fais ce job pour l'argent mais je ferais n'importe quoi pour quitter ce milieu. C'est aussi vrai qu'ici je me sens considérée. J'existe comme travailleuse du sexe. On n'est pas de la merde comme ailleurs on nous le fait comprendre. Il arrive même qu'on s'amuse. Il y a des clients qui ne demandent même pas de rapport sexuel et j'ai aussi la possibilité de refuser certaines pratiques sexuelles sans avoir à subir de représailles.

Comment se passent vos relations avec les policiers de la CIPRO ?

(Cristina et Erika) C'est très différent de chez nous où il arrive qu'on nous rackette. Ici je peux parler aux policiers, j'ai confiance en eux ce sont presque des amis.

Que pouvez-vous dire de vos clients ?

(Cristina et Erica) Ce n'est plus comme avant... Ils sont moins nombreux et discutent les prix. Il y a de la concurrence, des filles font n'importe quoi parce qu'elles dépendent de mecs qui veulent qu'elles rapportent de l'argent. Alors les clients nous disent : « *mais là-bas la fille me fait ce que tu me refuses pour moins cher...* ». Souvent aussi ils nous racontent leur vie. On devient leur confidente. Mais alors on perd notre temps et ça ne rapporte rien.

Propos recueillis par B.Ds
* Prénoms d'emprunt

brigades d'intervenir rapidement et à bon escient dans des affaires de mœurs ou de drogue. Des trafics de faux papiers, voire une filière illégale d'adoption d'enfants de prostituées ont aussi été mis au jour. En 2012, 230 salons et une dizaine de cabarets étaient recensés dans le canton. Près de 500 Tds (femmes, travestis, homosexuels) ont été contrôlés. Ont été dénoncées 19 infractions à la Loi sur le séjour des étrangers, mais aucun renvoi, et 11 infractions à la Loi sur la prostitution. En délicatesse avec cette dernière, deux salons ont fermé leurs portes.

Mais encore, en collaboration avec leurs collègues des autres brigades de la police de sûreté, les deux limiers de la CIPRO sont intervenus dans cinq affaires de crimes de sang, un enlèvement et cinq actions auprès de personnes soupçonnées d'exploitation ou de traite d'êtres humains. ■

Du matériel de sécurité a été testé avec succès par les chargés de prévention.



Prévention criminalité

Une unité de doctrine pour prévenir la cambriole

En juin dernier au Centre de la Blécherette, la division prévention de la criminalité de la Police cantonale a réuni ses gérants de sécurité, les chargés de prévention des polices communales et ceux de cantons voisins.

Réalisé par B. Ds

Avoir une approche similaire, parler le même langage avec les citoyens vaudois et romands qui sont demandeurs en matière de prévention de la criminalité et plus particulièrement de prévention contre le vol. C'était là un des objectifs du forum qui a réuni, le 20 juin dernier au Centre de la Blécherette de la Police cantonale vaudoise, près de 30 chargés de prévention.

Les cambrioleurs ne chôment pas. L'an dernier dans le canton ils ont perpétré 12'500 vols par effraction et introduction clandestine, soit 34 par jour. Et cette activité délictueuse ne cesse d'augmenter puisque « seulement » 10'269 actes similaires avaient été dénoncés en 2011.

Le meilleur moyen de faire face à cela reste de protéger de manière optimum son appartement, sa maison ou son commerce. Et ceci est possible simplement et sans recourir immédiatement à des moyens sophistiqués et parfois onéreux tels que caméras de vidéosurveillance, alarmes électroniques ou agent

de sécurité privé. Tel est le point de vue de la division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise et de son chef, Pierre-Olivier Gaudard. Si cette approche est généralement partagée par tous les policiers, il reste à coordonner

Les cambrioleurs ne chôment pas. L'an dernier dans le canton ils ont perpétré 12'500 vols par effraction et introduction clandestine, soit 34 par jour.

les moyens et la formation, à partager ses expériences et à disposer d'une documentation commune afin d'être compris de la même manière par le citoyen lambda. Celui-ci restant néanmoins responsable de sa sécurité, ainsi qu'aiment à le rappeler les policiers. En matière de prévention de la criminalité, le Comité directeur (CODIR) du projet de Police coordonnée dans le canton de Vaud a fait de la division prévention de la criminalité de la Police cantonale un « leader créatif ». C'est un peu en vertu de cela et



LE COUCOU
restaurant pizzeria en pleine nature

Pâtes fraîches Viandes grillées Mets de saison Poissons et crustacés
Pizzas au feu de bois aussi à l'emporter

T. 021 652 652 4 www.lecoucou.ch

PARKING PRIVÉ ■ TERRASSE OMBRAGÉE ■ FERMÉ LE DIMANCHE Rte de Cugy 96 ■ 1052 Le Mont-s/Lausanne



Ci-contre: Tournevis, marteau, pied-de-biche, ce chambranle a résisté à toutes les tentatives d'effractions des participants au forum.

« dans un esprit de complémentarité », précise Pierre-Olivier Gaudard, que ce premier forum des chargés de sécurité a été mis sur pied. Il réunissait, aux côtés des gérants de sécurité de la Police cantonale, des chargés de prévention de plusieurs polices communales ainsi que leurs homologues des Polices cantonales du Jura, de Neuchâtel et de Genève.

Hiérarchiser les moyens de protection

La doctrine à partager comprend trois échelons dans la prévention contre le cambriolage. Au premier figurent les mesures organisationnelles. Ce sont les plus simples et les plus élémentaires. Verrouiller sa porte palière même lors de brèves absences, fermer à clé les accès annexes (garage, cave, etc.). Simuler une présence dans son logement en y laissant la lumière ou une radio en fonction lors d'absences prolongées. Ne pas laisser d'outils à disposition des cambrioleurs à l'extérieur de sa villa. Entre voisins, s'entraider afin de se passer des clés, de vider une boîte-aux-lettres, etc. Le deuxième stade est fait de mesures techniques. Il est question ici des moyens d'entraver l'accès aux propriétés. Y sont utiles les protections de serrures (rosaces), les barres ou chaînes de verrouillage de portes, les systèmes mécaniques de fermeture. Le but est ici de dissuader les cambrioleurs et de les empêcher d'entrer. Ceux-ci réalisent leurs forfaits en quelques minutes. S'ils constatent qu'il leur faudra plus de temps et donc qu'ils

auront davantage de risque de se faire pincer, ils renonceront. Au troisième échelon seulement peuvent être mises en place des mesures électroniques. Encore faut-il en user qu'après s'être assuré que les précautions du premier et du deuxième échelon soient opérationnelles. A quoi sert-il d'avoir une vidéo surveillance si vous n'avez pas verrouillé une porte dérobée de votre propriété? « Avec ces systèmes il faut s'assurer que le jeu en vaut la chandelle », souligne Pierre-Olivier Gaudard. Les alarmes électroniques par exemple, dans le canton de Vaud, supposent que leur propriétaire dispose des moyens permettant de répondre à l'obligation réglementaire de la « levée du doute ». Plus précisément, avant que la police n'intervienne, une personne doit avoir vérifié que l'avertisseur s'est enclenché à bon escient. Lors d'interventions pour de fausses alertes la police peut facturer des frais allant de 500.-fr à 1000.-fr.

Cette hiérarchisation des moyens de prévention en trois paliers apparaît logique. Elle tient aussi compte des aspects économiques et sociaux. « On veut montrer que le cambriolage n'est pas une fatalité. C'est souvent une question de choix d'investissement pas nécessairement exorbitant. Pour se protéger il n'est pas nécessaire de transformer sa maison en fort Knox. Il faut commencer par des mesures simples », relève le chef de la division prévention de la criminalité.

Démonstration

Afin de compléter leur formation les participants à ce premier forum ont pu tester quelques éléments de sécurité apportés par des entreprises privées. Ainsi aucun n'est parvenu à forcer un chambranle de porte fenêtrée. Celui-ci a résisté au tournevis comme au pied-de-biche. Les spécialistes de sociétés privées ont aussi évoqué les normes auxquelles doivent répondre les matériaux de sécurité.

En guise de bilan de cette première journée Pierre-Olivier Gaudard relève que ses 30 participants ont eu des échanges fructueux. « Avoir une unité de doctrine, être généraliste davantage que technicien dans nos contacts avec les gens et tenir compte des contraintes économiques et sociales : ces messages ont bien passé », estime-t-il. Du coup un deuxième forum de ce type est en gestation pour l'an prochain. Du matériel documentaire commun est, en outre, en préparation. Ainsi l'un des cinq gérants de sécurité de la Police cantonale vaudoise travaille à la conception d'un recueil de formation. Est aussi en phase d'élaboration une grille d'analyse utile à l'évaluation des moyens de protection mis en œuvre dans les habitations. ■

Bus de prévention « S-Mobil »



Dans le canton de Berne les chargés de prévention de la Police cantonale disposent d'un bus pour aller dans les quartiers ou les villages touchés par des vagues de cambriolages.

En marge du forum, les policiers bernois responsables de la prévention de la criminalité sont venus présenter leur bus S-Mobil ou « sicherheit mobil ». Adjoint au chef de service prévention de la criminalité, Patrice Sauter a rappelé que cette prestation mobile existe depuis 1997 dans le canton. L'idée consiste à intervenir rapidement et avec des éléments les plus concrets possible auprès du public dans des secteurs qui ont vu se développer des vagues de vols par effraction.

Le véhicule a été aménagé de manière à présenter tout le matériel de base utile à renforcer la protection des habitations contre les cambriolages; soit principalement des portes, fenêtres, serrures et ferrements. Spacieux, le bus peut accueillir jusqu'à sept personnes que l'agent de prévention se charge d'informer. Avec ce bus le service de prévention bernois organise des soirées d'information auxquelles les habitants sont invités à participer par la distribution de « papillons » tous ménages. B.Ds

Image ci-dessus: le bus S-Mobil du Service de prévention de la criminalité de la Police cantonale bernoise met en images, sur ses flancs, les buts de sa mission.



L'adjudant Gilles Perruchoud, gérant de sécurité, a testé quelques serrures de sécurité digitalisées.

Portrait



A la fin de chaque match, les arbitres procèdent à des contrôles aléatoires des armes par tirage au sort en sus du contrôle de base pour s'assurer que les tireurs n'aient pas modifié leurs armes entre temps. « Je m'assieds toujours sur mes détentes pour les maintenir au chaud de manière à ce que la température extérieure ne fasse par varier le poids de détente, car après 3 contrôles successifs invalidés, le tireur est disqualifié. ».

Portrait de Steve Demierre, Rio 2016 en ligne de mire

Fine gâchette de la Police cantonale vaudoise, le sergent-major Steve Demierre s'est découvert une passion pour le tir de précision malgré lui. Sérieux candidat aux jeux olympiques dans sa discipline, il nous fait l'honneur de partager son expérience.

Une vocation policière

Très attiré par la police depuis son plus jeune âge, le sergent-major Steve Demierre a toujours voulu exercer ce métier. A la fin de sa scolarité obligatoire, sa voie était tracée et Steve choisit immédiatement de suivre un apprentissage de policier à Lausanne. Après un cursus de 3 ans et 2 CFC en poche (ndlr: policier et employé de bureau), Steve Demierre est nommé agent police secours à Lausanne. Il y restera 7 ans, faisant également partie du groupe d'intervention. En 2000, il devient instructeur permanent dispensant des formations sportives, de la self défense, des instructions tir et des techniques policières pendant 3 ans. Cette incartade lui a apporté satisfaction, mais les joies du terrain lui manquent. En 2003, il postule à la Gendarmerie vaudoise et y intègre le DARD pour près de 10 ans. Au mois de

février 2013, il rejoint la Gendarmerie mobile et occupe actuellement le poste de remplaçant du chef d'une section au Centre de la Blecherette.

Mens sana in corpore sano

Marié et père de 3 enfants, ce sous-officier supérieur de 38 ans est passionné du septième art, de musique et de sports. « J'ai fait plein de sports dans ma vie ! ». Féru de sports de combat, il a aussi fait beaucoup de triathlon et de pentathlon de police. Dans la pratique de cette dernière discipline, Steve Demierre découvre le tir de précision. Il excelle rapidement. « En côtoyant un peu les stands de tir, les entraîneurs m'ont un peu titillé. J'ai essayé le tir de précision et j'ai tout de suite accroché. Ça fait maintenant 4 ans que ce sport est devenu mon sport de base. ». Le tir de précision lui amène une énorme plus value dans son travail

Championnat suisse de tir à Thoun - septembre 2013

Le sgtm Steve Demierre brille avec six médailles!

Vice champion suisse par équipe à 25 m avec la société de l'Arquebuse à Genève
Champion suisse au pistolet libre à 50 m avec le record suisse en finale
Champion suisse au pistolet de sport à 50 m avec le record suisse
Champion suisse au pistolet gros calibre à 25 m
Champion suisse à la vitesse militaire à 25 m
Champion suisse au combiné à 25 m



au quotidien comme la gestion du stress et la concentration qui sont des atouts indispensables dans le métier de policier.

Objectif : Plein centre

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le tir de précision est radicalement opposé au tir de police, que l'on pourrait assimiler à du tir de combat. « Dans le tir de police, on cherche à toucher une zone bien définie sur la cible. Au tir de précision, le but est de faire mouche. ». Passionné par son sport, Steve essaie de concilier au mieux cette activité parallèlement à son métier et à sa vie de famille, mais concède que ce n'est pas toujours évident. « C'est un peu au chausse pied que j'arrive à concilier le tout, mon sport, mon métier et ma famille. ». Lié à l'équipe suisse de tir de précision par un contrat moral, le sergent-major Demierre est contraint de faire 20 heures d'entraînement par semaine. Ceci comprend tant les exercices de tir que l'exercice physique pour répondre aux exigences psychiques et physiques de ce sport. « Il faut disposer d'une bonne condition physique pour tenir 2 heures debout, le bras tendu. Il faut aussi savoir rester calme et concentré. On a vite fait d'arracher un coup au moment de tirer si on perd sa lucidité. ».

Un rêve olympique

Fine gâchette, Steve Demierre a un beau palmarès à son actif. Champion suisse et champion romand à plusieurs reprises, il dit modestement débiter au niveau international avec tout de même une honorable 5^{ème} place en coupe d'Europe en 2011. L'année suivante, il tente de décrocher son sésame pour les JO de Londres, mais échoue à 2 points de la qualification. De nature persévérante, Steve s'accroche à son rêve olympique. Son principal prochain objectif est la

qualification pour les jeux olympiques de Rio (Br) en 2016. Le sergent-major Demierre concède qu'il songe sérieusement à raccrocher après cette date, que son but soit atteint ou non, car pratiquer à si haut niveau demande des sacrifices

Le tir de précision amène une énorme plus value dans son travail au quotidien comme la gestion du stress et la concentration qui sont des atouts indispensables dans le métier de policier.

tant sur les plans professionnels que privés. Au final, il retient surtout de son parcours toute la richesse des échanges avec les autres tireurs internationaux au fil des compétitions. Tous nos vœux l'accompagnent dans la réalisation de ses objectifs sportifs.

Avis aux amateurs

Le tir sportif est à la portée de tout un chacun. N'importe qui est capable de toucher une cible à n'importe quelle distance. « Après, tout dépend du niveau qu'on veut atteindre. ». Steve Demierre recommande néanmoins à toute personne intéressée par cette discipline de s'approcher d'un club de tir tel que les Carabiniers de Lausanne (tir à 10m) ou l'Arquebuse de Genève (tir de 10 à 50m) pour obtenir les quelques bases théoriques et pratiques nécessaires ainsi qu'une arme en prêt. ■

Réalisé par Frédéric Scholl

1. Arme olympique à 50m; pistolet Morini à air comprimé, une des meilleures armes de précision au monde (Swiss Made); calibre plomb de 4,5; poids de 1,36kg; Poids de détente de 500g.

2. Arme olympique à 50m; arme libre dont la seule contrainte est que la crosse ne doit pas envelopper le poignet; calibre 22 long rifle; poids de 1,55kg; poids de détente de 70g.

3. Arme non olympique, mais utilisée en coupe d'Europe; calibre 32; poids de 1,4kg; poids de détente de 1kg.



Monsieur André Kudelski a captivé son auditoire.



Actualité

Le Forum_Sécurité_Chablais 2013 sous l'angle de la Cyber-sécurité

Difficile de choisir plus actuel comme thème de discussion de la 7e édition du Forum_Sécurité_Chablais! Le 6 septembre dernier au Palladium de Champéry, la cyber-sécurité était au menu d'un panel d'experts de renommée internationale, de personnalités des mondes économique, politique et militaire de premier ordre, de Suisse et de France.

Durant cette journée, quatre orateurs ont présenté les enjeux de la cyber-société (la professeure à l'Université de Lausanne Solange Ghernaoui, experte internationale en sécurité et criminalité numérique), de la cyber-criminalité (le colonel Alain Sevilla, commandant en second de la Région de Gendarmerie de Franche-Comté), de la cyber-entreprise (M. André Kudelski, président du Groupe Kudelski SA), de la cyber-défense (le colonel EMG Gérald Vernez, délégué du Chef de l'Armée suisse pour la cyber-défense).

S'en est suivi un débat animé avec des personnalités romandes, également présentes à ce rendez-vous annuel de la sécurité. M. Jean Treccani, procureur adjoint du canton de Vaud, le Général d'Armée français Marc Watin Augouard, lui aussi spécialiste international de renom de la cyber-défense et plusieurs politiciens - dont Mme Géraldine Savary, conseillère aux États vaudoise, M. Yannick Buttet, conseiller national valaisan, Mme Jacqueline de Quattro, conseillère



d'État vaudoise ainsi que le Conseiller d'État genevois Pierre Maudet - ont apporté le regard des autorités. ■

Photo ci-dessus: Des personnalités de renommée nationale et internationale ont animé le débat du 7e forum de sécurité.

www.nestle.com



Good Food, Good Life

Nourrir le défi



Activité sportive

World Police & Fire Games 2013

Les XVèmes World Police & Fire Games avaient lieu du 1^{er} au 10 août 2013 à Belfast. Plus de 7'000 policiers et pompiers venus de 67 pays s'étaient donné rendez-vous dans la capitale nord irlandaise, pour participer à 56 disciplines sportives !

La Police cantonale vaudoise était représentée par deux judokas : le gendarme Yann Mages et l'inspecteur Guillaume Henrioud. La gendarme Maude Savoy, de la Police cantonale Fribourg, les accompagnait également. D'autres policiers et pompiers suisses étaient présents, dans d'autres sports. Or, les inscriptions se faisant toutes à titre individuel, les athlètes vaudois ont rencontré leurs collègues un peu par hasard, dans les rues de Belfast ou au village des athlètes !

Lors du tournoi de judo, les compétiteurs venaient principalement d'Asie et de l'ancien bloc soviétique. La Russie était

certainement la plus grosse délégation, avec des judokas issus de plusieurs corps de police et pompiers.

Les organisateurs avaient, en plus des catégories de poids habituelles, séparé les combattants par tranches d'âge (18-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans et 50-59 ans). Du coup, il y avait peu de participants par catégorie. Dommage, car les 18-29 ans quasi tous étaient de classe internationale !

Relevons encore le choix de la salle des sports de combat, en plein cœur de Shankill Road, fief des loyalistes et haut-



lieu d'affrontements entre catholiques et protestants. La veille de la compétition, une bombe a du reste explosé. L'endroit n'était plus desservi par les transports publics !

En - 66kg, le gendarme Yann Mages a remporté la médaille d'or, après 3 combats. Il bat notamment le Géorgien qui, en plus d'être un redoutable judoka, est champion du Monde de sambo (lutte russe).

En - 73kg, seuls 4 athlètes étaient présents, mais tous de haut niveau. Malgré ses défaites, l'inspecteur Guillaume Henrioud revient avec une médaille de bronze certes symbolique, mais encourageante. Il ne perd en effet qu'aux points face au Taisanais qui s'était pourtant « baladé » contre ses autres adversaires.

En dehors des résultats, c'est surtout l'expérience sportive et humaine vécue

à Belfast qui est à relever. En effet, alors qu'au quotidien, nous évitons d'afficher notre profession au grand public, il était bon de se promener dans les rues en tenue officielle et de croiser des milliers d'autres policiers arborant comme nous les couleurs de leur corps ou de leur pays.

Que ce soit les collègues locaux, les commerçants ou les gens que nous croisons lors de nos déplacements, tous se sont montrés accueillants et disponibles, n'hésitant pas à nous poser des questions sur notre sport et notre profession.

Nous avons également pu échanger nos coordonnées avec des collègues de plusieurs pays. Il en va sans dire que des contacts professionnels futurs sont garantis avec la plupart d'entre eux. Nous avons aussi été invités dans plusieurs tournois internationaux.

Espérons que dans le futur, nous pourrions participer à de tels événements avec d'autres collègues, pas seulement en judo, mais aussi dans d'autres disciplines sportives rassembleuses propres aux Police & Fire Games. ■

Pour l'équipe suisse de Judo DELLA VECCHIA, insp - coach.
Pour les détails : www.2013wpfg.com

1. Combat de Guillaume Henrioud (en bleu)
2. De gauche à droite : l'inspecteur Guillaume Henrioud, la gendarme Maude Savoy, de la Police cantonale de Fribourg, leur coach l'inspecteur Della Vecchia de la Police de sûreté vaudoise et le gendarme Yann Mages.
3. A droite le gendarme Yann Mages en or !
4. A droite, l'inspecteur Guillaume Henrioud ramène du bronze



Personnel

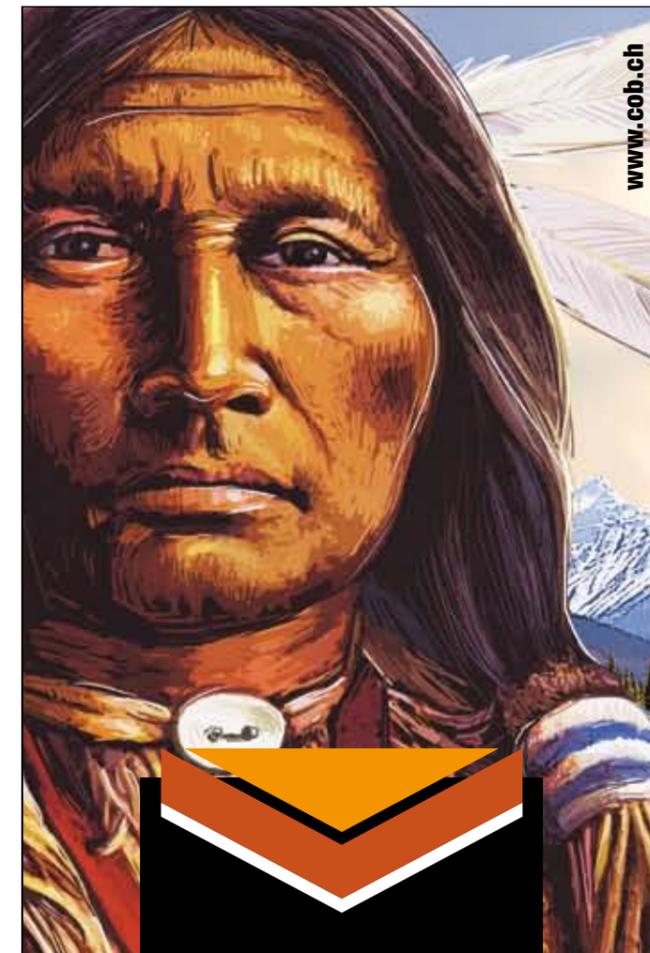
Promotions juin 2013



L'instantané

Challenge du bon comportement

La Fondation CAP «Constellation-Active-Performance», l'Association cantonale vaudoise de football (ACVF) et la Police cantonale vaudoise ont remis le jeudi 29 août 2013 le prix du Challenge du bon comportement. Cette distinction a récompensé six équipes de Juniors D ayant fait preuve d'un fair-play exemplaire. Les lauréats se sont vu offrir par la fondation CAP, l'ACVF et la Police cantonale un week-end dans un camp d'activités sportives ainsi qu'un trophée et des ballons de football. Sur la photo, les capitaines de chaque formation encadrent à gauche le commandant de la Police cantonale Jacques Antenen et Georges Guinand, Président de la commission juniors de l'ACVF.



www.cob.ch

L'OCCASION AU JUSTE PRIX!

Plus de **300**
occasions
multimarques

LE TERRITOIRE DE L'OCCASION

COB

CENTRE DE L'OCCASION AUTOMOBILE BUSSIGNY

En face de Conforama • Téléphone 021 706 40 40



ON PROTÈGE TOUJOURS CE QU'ON AIME

Parce qu'on ne peut jamais prévoir un dégât, un accident ou une intrusion, **nous sommes attentifs 24h/24 et 7j/7 au service de la protection de vos biens et de votre famille.**

Installation de systèmes d'alarme et de protection

Prodis SA développe ses solutions et services de sécurité 24/24 sur tout le territoire suisse pour les particuliers et les professionnels. Des systèmes efficaces, garants de votre tranquillité:

- Double connexion ligne fixe et GSM/GPRS
- Technologie de levée de doute audio et visio

- Appel SOS en cas de maladie, accident ou menace
- Détecteurs de fumée, monoxyde de carbone et d'inondation
- Téléassistance aux personnes dépendantes
- Caméras de vidéoprotection connectées
- Centrale de télésurveillance 24h/24 et 7j/7



Contactez nous au 0848 333 848
contact@prodis.ch
www.prodis.ch
11, Route de la Vallée - 1180 Rolle

Sponsor du prix de la combativité



&



AVEC PRODIS: FAITES ENFIN L'EXPÉRIENCE DE LA TRANQUILLITÉ